



FICHE PROJET - GALA 2014

FONCTIONNEMENT ET FORMULAIRE D'INSCRIPTION

LE GALA, UN INCONTOURNABLE DEPUIS 2007

La 8e édition du Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal (Gala) se tiendra le **29 avril 2014, de 11 h à 14 h, au Marché Bonsecours, en plein cœur du Vieux-Port de Montréal.**

Organisé par le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal), en collaboration avec la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal et la Ville de Montréal, cet événement écoresponsable s'adresse principalement aux partenaires du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 (Plan).

VOUS AVEZ UN PROJET MARQUANT ?

Faites reconnaître vos efforts! Soumettez au comité de sélection du Gala l'initiative la plus marquante de votre organisation en lien avec les actions du Plan. **Le comité de sélection choisira trois projets finalistes, dont un lauréat, dans chacune des trois catégories suivantes :**

Corps publics, Entreprises et Institutions, Organismes à but non lucratif (associations et regroupements).

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Être un partenaire engagé au Plan ;
- Soumettre un projet en lien avec les actions du Plan;
- Ne pas avoir obtenu de mention ou avoir été finaliste **pour le projet soumis** au cours des éditions précédentes du Gala;
- Démontrer que le projet a été complété au cours de la dernière année et qu'il a obtenu des résultats significatifs;
- Un seul projet par partenaire est accepté.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- La prise en considération des trois sphères du développement durable dans la mise en œuvre du projet (approche intégrée);
- Les résultats obtenus en lien avec la nature de l'organisation et du projet : impacts économiques, sociaux et environnementaux, résultats quantifiés;
- L'effet de levier que pourrait avoir le projet, c'est-à-dire sa facilité à être réalisé par d'autres partenaires grâce à la qualité de la démarche proposée et du matériel conçu;
- Le caractère novateur, structurant et l'originalité de la mise en œuvre du projet;
- La pérennité de l'action;
- Le niveau d'effort fourni par l'organisme pour réaliser le projet. La mise en œuvre du projet représente un défi pour l'organisation, le coût du projet, le nombre de personnes mobilisées, etc.

PRIX ET RECONNAISSANCE POUR LES LAURÉATS ET LES FINALISTES

- Capsule vidéo d'environ trois minutes présentant le projet gagnant dans chaque catégorie, disponible en permanence sur le site Internet du Gala dès le lendemain de l'évènement, présentée de façon récurrente lors d'évènements et offerte gratuitement à l'organisation primée à des fins de communication (interne ou externe), de promotion ou de sollicitation;
- Visibilité médiatique pour les finalistes et les lauréats avant, pendant et après l'évènement : communiqués de presse émis par les 3 organisations tels que le dévoilement des nommés, des lauréats, articles dans les bulletins électroniques DOMINO (Ville de Montréal) et Envîle Express (CRE-Montréal) et mentions dans les médias sociaux des organisateurs;
- Photo officielle encadrée avec inscription remise aux lauréats;
- Visibilité du projet gagnant dans chaque catégorie sur les panneaux-bilan du Gala, utilisés en tant qu'objet de promotion dans différents évènements des 3 organisateurs.

Pour plus de détails sur les éditions précédentes du Gala et les lauréats, consultez :

- **Le site Internet** gala.cremtl.qc.ca
- **Suivez-nous dans les réseaux sociaux !**
[Facebook /GalaDeReconnaissanceEnEnvironnementEtDdDeMontreal](https://www.facebook.com/GalaDeReconnaissanceEnEnvironnementEtDdDeMontreal)
[Facebook/Montréalmétropleedurable](https://www.facebook.com/Montréalmétropleedurable)
Twitter: @cremtl / @Mtl_Durable / @CREdeMontreal, mot-clic : #GalaMontrealDurable

COMMENT PRÉSENTER SON PROJET ?

1. Remplir le formulaire d'inscription ci-joint.
2. Joindre à ce formulaire des documents connexes pertinents à l'analyse de votre dossier :
 - a. Deux à trois photographies significatives du projet (en format JPEG, une photo minimum)
 - b. Un maximum de deux documents **complémentaires** (dépliant, affiche, communiqué de presse, vidéo, coupure de presse, etc.)

Note : Par souci environnemental, fournir les documents complémentaires en version électronique si possible.

3. Faire parvenir le tout au plus tard le **17 janvier 2014** :
 - a. par courriel à developpementdurable@ville.montreal.qc.ca
 - b. par télécopieur au 514 872-8146
 - c. par la poste à l'adresse suivante :

Équipe de coordination – développement durable
Division du développement durable
Ville de Montréal
801, rue Brennan, 8e étage, Montréal (Québec) H3C 04G

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

1) Identification du répondant

- Nom : _____
- Fonction : _____
- Numéro de téléphone : _____
- Courrier électronique : _____
- Adresse postale : _____

2) À propos de votre organisation

Nom de l'organisation : _____

Nombre d'employés travaillant sur le territoire de l'île de Montréal : _____

Nombre d'employés total de l'organisation : _____

Depuis quelle année votre organisation est-elle partenaire du Plan ? : _____

Veillez indiquer la catégorie à laquelle appartient votre organisation :

- a) Entreprise et institution b) Corps public
c) Organisme à but non lucratif

(SVP, merci de vous référer à l'annexe 1 pour la définition des catégories)

Votre organisation a-t-elle déjà obtenu une mention pour un autre projet au Gala?

- a) Oui b) Non

Le cas échéant, indiquez l'année et le nom du projet : _____

Est-ce que le projet soumis a déjà remporté d'autres prix, mentions ou honneurs ?

- a) Oui b) Non

Le cas échéant, précisez : _____

3) Titre du projet

4) Description

Fournissez une courte description du projet

Cette description pourrait être reprise dans le bilan du Plan. (8 lignes maximum)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION (SUITE)

5) QUESTIONS

QUESTIONS	ÉVALUATION <i>(réservé au comité de sélection)</i>		SATISFAIT À L'EXIGENCE:
a) Ce projet est en lien avec quelle(s) action(s) du Plan ? Indiquer le numéro et le nom de l'action. <i>(2 actions maximum)</i>	Historique de l'action <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le projet réfère à une action spécifique du plan de développement durable de la collectivité Montréalaise 2010-2015 		-----
b) Expliquez en quoi le projet tient compte des différents aspects environnementaux, sociaux et économiques dans son processus de mise en œuvre. Ces aspects sont-ils abordés de façon intégrée et transversale ? (12 lignes maximum)	Intégration des divers aspects du développement durable <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'action tient compte des différents aspects relatifs au développement durable dans sa mise en œuvre 		-----
	Environnementaux		-----
	Sociaux		-----
c) Indiquez quels sont les résultats environnementaux, économiques ou sociaux obtenus grâce au projet. Précisez les technologies, les méthodes et les outils qualitatifs et quantitatifs qui ont été utilisés pour mesurer les résultats une fois le projet complété. Les résultats doivent être tangibles et quantifiables. (12 lignes maximum)	Résultats obtenus <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des résultats probants sont visibles (données quantifiées) dans une optique de développement durable 		-----
	Environnementaux		-----
	Sociaux		-----
Économiques		-----	

QUESTIONS	ÉVALUATION (réservé au comité de sélection)		SATISFAIT À L'EXIGENCE:
<p>d. En quoi cette action est inspirante pour d'autres partenaires du Plan. Est-ce que cette initiative pourrait être reproduite, en tout ou en partie, par d'autres organisations? Si tel est le cas, veuillez décrire les aspects et les éléments clés de l'initiative pouvant être reproduits, ainsi que les outils qui pourraient être repris en tout ou en partie. Indiquez également, le cas échéant, les efforts déployés afin de faire connaître le projet, les outils ou le matériel de promotion développé. (12 lignes maximum)</p>	<p>Effet de levier / reproductibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> Plusieurs aspects et éléments du projet pourraient être repris par d'autres organisations. Le projet a été réalisé avec le souci de concevoir des outils ou du matériel de promotion pour inciter d'autres partenaires à passer à l'action. L'initiative a été partagée avec d'autres 	<p>Dans une perspective montréalaise</p>	<p>-----</p>
		<p>Dans une perspective internationale</p>	<p>-----</p>
<p>e. En quoi votre projet est-il original? Qu'est-ce qui le distingue des autres initiatives? Faites un lien avec les résultats obtenus en vous référant à la question 3. (5 lignes maximum)</p>	<p>Originalité - Contribution novatrice</p> <ul style="list-style-type: none"> La mise en œuvre de l'action fait preuve d'originalité 		<p>-----</p>
<p>f. Comptez-vous poursuivre cette action? Si oui, comment? Précisez si l'initiative est susceptible d'être implantée de façon définitive ou de se poursuivre à long terme. (5 lignes maximum)</p>	<p>Pérennité de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> La contribution est susceptible d'être implantée de façon définitive ou de se poursuivre à long terme 		<p>-----</p>
<p>g. En quoi la réalisation de cette action a-t-elle représenté un défi pour votre organisation? Les réponses peuvent être liées à la catégorie et à la culture de l'organisation, au coût, à l'ampleur des changements, au nombre de personnes mobilisées, à l'ampleur des personnes touchées et au dépassement de la mission première de l'organisation. (5 lignes maximum)</p>	<p>Défi - L'effort fourni</p> <ul style="list-style-type: none"> La réalisation de l'action représente un défi important pour l'organisation par rapport à la catégorie et à la culture de l'organisation, au coût, à l'ampleur des changements, au nombre de personnes mobilisées, à l'ampleur des personnes touchées, au dépassement de la mission première de l'organisation 	<p>Le projet va au-delà de la mission de l'organisme</p>	<p>-----</p>
		<p>Le projet a une certaine ampleur en termes de personnes touchées</p>	<p>-----</p>

QUESTIONS	ÉVALUATION (réservé au comité de sélection)		SATISFAIT À L'EXIGENCE:
<p>h. Énumérez les principales raisons qui font de votre projet une initiative gagnante de développement durable. Ces raisons peuvent inclure les répercussions, la qualité et l'originalité de l'approche, l'utilisation de technologies ou de méthodes novatrices, etc. (12 lignes maximum)</p> <p>i. Facultatif : autres commentaires pouvant être pertinents à l'analyse de votre dossier. Vous pourriez par exemple, nous fournir des statistiques sur la problématique abordée par votre projet. (5 lignes maximum)</p>	<p>Autres aspects à tenir en compte et appréciation générale du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Est-ce que des projets similaires ont déjà reçu des mentions dans le passé (innovation), est-ce que ce projet se fait en harmonie avec les différents partenaires et intervenants du milieu ? ▪ Est-ce que l'organisation a déjà obtenue une mention pour un autre projet ? ▪ Rayonnement du projet, est-ce que ce projet a déjà reçu d'autres prix ? ▪ Raisons autres de l'appréciation particulière du projet 		<p>-----</p>
	RECOMMANDATION		TOTAL

6) N'oubliez pas de joindre des pièces visuelles significatives.

Veillez noter que l'inscription de votre projet n'assure pas une place réservée au Gala. N'oubliez pas de vous inscrire au Gala, les billets pour l'événement sont déjà disponibles en ligne : gala.cremtl.qc.ca/participer-gala

ANNEXE 1 : DÉFINITION DE LA TERMINOLOGIE DES CATÉGORIES

CATÉGORIES DU GALA 2014	DÉFINITION	EXEMPLES
CORPS PUBLICS	Un corps public est une structure administrative dont la gouvernance est assurée par des personnes élues par la population.	Arrondissement Commission scolaire
ENTREPRISES ET INSTITUTIONS	<p><u>Entreprise :</u> Organisation de production de biens ou de services à caractère commercial.</p> <p><u>Institution :</u> Une institution désigne une structure régie par un ensemble de règles établies, dotée d'une stabilité dans le temps et mandatée par un corps public.</p>	Aéroport de Montréal Caisse économie solidaire Cégep Marie-Victorin CSSS AMN Electrobac Gaz Métro Lufa Entreprise d'économie sociale
OBNL ET ASSOCIATIONS	<p><u>OBNL :</u> Organisme constitué exclusivement à des fins sociales, éducatives, religieuses ou philanthropiques, sans objectifs ni activités visant à procurer à ses membres un quelconque avantage économique ou profit.</p> <p><u>Association :</u> Une association est un regroupement de personnes physiques ou morales pour la défense d'intérêts communs.</p>	Consortium Évolution Éco-quartier St-Michel Sentier Urbain Ville en vert ZIP Jacques-Cartier Syndicat